



Conseil économique et social

Distr. générale
25 avril 2014
Français
Original : anglais

Réunion spéciale de haut niveau avec les institutions de Bretton Woods, l'Organisation mondiale du commerce et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Compte rendu analytique de la 9^e séance

Tenue au Siège, à New York, le lundi 14 avril 2014, à 10 heures

Président : M. Sajdik (Autriche)

Sommaire

Cohérence, coordination et coopération dans le cadre du financement
du développement durable et du programme de développement
pour l'après-2015

Déclaration liminaire du Président

Allocution d'ouverture du Vice-Secrétaire général

*Débat ministériel sur le thème 1 : « Situation et perspectives de l'économie
mondiale »*

Le présent compte rendu est sujet à rectifications.

Celles-ci doivent être rédigées l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un mémorandum, portées sur un exemplaire du compte rendu et adressées dès que possible au Chef du Groupe du contrôle des documents (srcorrections@un.org).

Les comptes rendus rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents (<http://documents.un.org>).

14-03183X (F)



Merci de recycler 



La séance est ouverte à 10 h 15.

Cohérence, coordination et coopération dans le cadre du financement du développement durable et du programme de développement pour l'après-2015 (E/2014/53)

Déclaration liminaire du Président

1. **Le Président** dit que la réunion se tient à un moment critique et approprié, alors qu'on élabore le programme de développement pour l'après-2015. Le succès de ce programme dépend de la vigueur de l'économie mondiale. La réalisation d'une croissance économique stable et équitable nécessitera à son tour une coopération et une cohérence accrues des politiques macroéconomiques. La situation économique mondiale s'est améliorée mais des risques et des incertitudes persistent. La situation mondiale de l'emploi demeure faible, malgré des projections de croissance de 3 % du produit brut mondial en 2014, soit une hausse par rapport à la croissance atone de 2,5 % estimée pour 2013. Pays développés et pays en développement doivent encore relever des défis, tels que le niveau élevé du chômage structurel et du chômage de la jeunesse. En conséquence, les politiques macroéconomiques mondiales devraient s'attacher à étayer une relance vigoureuse et équilibrée, en particulier la remontée de l'emploi des jeunes.

2. On constate néanmoins des signes d'espoir, dont la diminution des chiffres du changement en Espagne, des investissements sains dans le marché des obligations, à l'occasion du récent retour de la Grèce sur les marchés financiers; le fait que le taux de chômage aux États-Unis est inférieur à 7 % et des investissements étrangers directs en plein essor dans les industries manufacturières, effectués principalement par des sociétés européennes et animés par le faible coût de l'énergie sur le marché européen. Toutefois, après 10 ans de croissance, les économies du Brésil, de la Fédération de Russie, de l'Inde et de la Chine ont enregistré en 2013 des taux de croissance inférieurs à leur niveau maximum. Leur monnaie se déprécie en conséquence du ralentissement économique, des caractéristiques des marchés financiers mondiaux et des récentes mesures qui ont modifié le paysage politique de l'Europe de l'Est et suscité des inquiétudes quant à la durabilité de 20 ans de stabilité relative.

3. Le programme de développement pour l'après-2015 nécessitera un cadre de financement complet qui assurera la mobilisation des ressources financières et leur utilisation efficace aux fins du développement durable ainsi qu'une stratégie globale associant le financement public, privé, national et international. En fin de compte, dans la plupart des pays, le financement aux fins du développement sera mobilisé sur le territoire national, ce qui nécessitera une croissance soutenue, étayée par une conjoncture internationale porteuse. La coopération traditionnelle pour le développement et l'aide publique au développement continueront à jouer un rôle vital, en particulier pour les pays ayant des besoins spéciaux. À cet égard, des politiques relatives aux risques de catastrophe sont essentielles pour relever les défis posés par les risques et la vulnérabilité.

4. Étant donné les besoins de financement considérables qu'exige un développement durable, le seul financement public ne suffira pas. Il faudra faire appel davantage au financement privé, parce que les investisseurs institutionnels détiennent plus de 85 billions d'avoirs et que l'affectation d'un faible pourcentage de leurs avoirs au développement durable aurait des retombées considérables. Leur participation à l'initiative Énergie durable pour tous témoigne de l'intérêt qu'ils portent aux investissements dans le développement durable et davantage d'initiatives analogues sont nécessaires. On ne pourra instaurer un environnement stimulant pour les investisseurs que par la bonne gouvernance, la transparence des institutions publiques, l'instauration d'un état de droit et des politiques qui rendent les investissements durables plus rentables et les investissements non durables moins intéressants. Les responsables politiques doivent donc faire preuve de créativité pour déterminer les manières d'encourager l'investissement aux fins du développement durable.

5. Un programme efficace de développement pour l'après-2015, dont l'élimination de la pauvreté et le développement durable constitueront l'essentiel, doit être fondé sur un partenariat mondial renforcé aux fins du développement. Il devra également refléter les modifications de la situation mondiale en matière de développement et associer tous les acteurs, tout en disposant de solides mécanismes de contrôle et du respect du principe de responsabilité. Le Forum de coopération pour le développement a joué un rôle essentiel à cet égard. Sur le plan national, les

parlements et les organismes suprêmes en matière d'audit peuvent jouer un rôle fondamental en garantissant la transparence et la responsabilisation. Dans la réalisation des objectifs du développement durable, les partenariats multipartites sont importants, car les partenaires peuvent tirer parti de leurs avantages comparatifs pour des buts et objectifs spécifiques.

6. Enfin, dans sa résolution 68/204, l'Assemblée générale a décidé de tenir, en 2015 ou en 2016, une troisième conférence internationale sur le financement du développement, chargée d'évaluer les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Consensus de Monterrey, de la Conférence internationale sur le financement du développement et de la Déclaration de Doha sur le financement du développement. L'actuelle réunion constitue un préalable à cette conférence. Le Conseil économique et social peut promouvoir les synergies entre les divers processus et manifestations qui aboutiront au programme de développement mondial pour l'après-2015, lequel doit être étayé par une stratégie financière vigoureuse.

Allocution d'ouverture du Vice-Secrétaire général

7. **Le Vice-Secrétaire général** dit que, plus de cinq ans après l'éclatement de la crise financière et économique mondiale, le redressement économique mondial poursuit lentement son cours. Pays développés et pays en développement connaissent des taux de croissance variés. Les prévisions économiques dans de nombreuses régions du monde demeurent positives. Toutefois, la crise n'est pas une histoire du passé. De graves effets persistent et des risques considérables demeurent. La croissance ne suffit pas en elle-même. La situation de l'emploi est sombre dans de nombreux pays, en particulier parmi les jeunes. Les inégalités se creusent. La richesse des 85 personnes les plus riches du monde égale celle de la moitié la plus pauvre de la population mondiale. Les écarts en matière de revenu et de richesse se creusent gravement dans un grand nombre de pays, ce qui a des retombées néfastes sur la sécurité et la croissance dans la durée.

8. L'année 2014 marque le soixante-dixième anniversaire des institutions de Bretton Woods et le cinquantième anniversaire de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED). Le monde n'en continue pas moins à chercher à relever les défis que ces organismes ont eu pour mission de résoudre à leur création. Une

mobilisation hardie est nécessaire pour renforcer le multilatéralisme. Les réformes commerciales initiales réalisées à la Neuvième conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce à Bali, en 2013, démontrent que le multilatéralisme demeure la préférence. Le Vice-Secrétaire général escompte qu'on parviendra à des succès équivalents dans les travaux en cours pour achever le Cycle de négociations commerciales multilatérales de Doha, avec une importante composante développement. L'Organisation mondiale du commerce et la CNUCED doivent fournir les orientations nécessaires pour mettre le commerce et le développement au premier plan, lors du prochain cycle.

9. Les politiques macroéconomiques mondiales doivent mettre l'accent sur une relance vigoureuse, équilibrée et durable, en insistant particulièrement sur l'emploi. Il est important de reconnaître l'évolution du panorama mondial et de ne pas laisser de côté les économies émergentes. La communauté internationale doit renforcer ses efforts pour accélérer les progrès sur la voie de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Dans le même temps, elle a commencé à déterminer la voie à suivre au-delà de 2015 en élaborant un nouveau programme de développement, fondé sur l'élimination de la pauvreté et le développement durable.

10. Le Vice-Secrétaire général se félicite de ce que les débats sur l'application de ce programme aient commencé, en particulier en ce qui concerne le financement. Au cours des réunions qu'il a eues avec les banques multilatérales de développement, le Secrétaire général les a invitées à coopérer davantage avec les États Membres et le système des Nations Unies pour renforcer les stratégies de financement du développement. On sait bien que des ressources financières immenses sont nécessaires pour assurer la durabilité des populations et de la planète. C'est pourquoi il faut faire appel à toutes les sources – publiques, privées, nationales et internationales. L'accroissement du financement public aux fins du développement est indispensable pour lutter contre la pauvreté, répondre aux besoins sociaux complémentaires et fournir des biens publics.

11. L'APD demeure extrêmement importante, en particulier dans les pays les plus nécessiteux. Il est essentiel que les pays développés honorent leurs engagements en matière d'APD et de financement des mesures à prendre face aux changements climatiques.

Les ressources existent mais elles ne sont pas suffisamment affectées au financement des besoins de développement durable. Il existe encore d'importants écarts entre pays en développement et pays développés en matière de mobilisation des recettes publiques. Les pays en développement doivent donc résoudre le problème posé par la conception de politiques permettant d'accroître les recettes fiscales dans l'équité. Ceci permettra de disposer davantage de ressources nationales aux fins du développement et favorisera le respect du principe de responsabilité et le contrôle public.

12. Les pays doivent également renforcer et élaborer des systèmes financiers nationaux dans le long terme, stables et inclusifs, exempts de corruption. La communauté internationale ne peut plus continuer à ignorer les flux financiers illicites qui privent les pays de recettes extrêmement nécessaires et renforcent la corruption et la criminalité. Il est essentiel de résoudre ce problème, non seulement dans les pays d'origine mais aussi dans les pays de destination. Le Groupe de haut niveau sur les courants financiers illicites en provenance d'Afrique a signalé que cette évasion ponctionne au moins 50 milliards de dollars par an dans la seule Afrique. Tous ces efforts doivent être appuyés par une action multilatérale concertée et des institutions efficaces et responsables au niveau national. Le monde ne sait que trop, comme le montre l'actuelle crise politique en République arabe syrienne, que des décennies de développement peuvent être perdues en quelques mois, à l'occasion de guerres et de conflits. Le programme de développement pour l'après-2015 doit être ambitieux et inclusif et mettre l'accent sur des défis concrets pour les générations actuelles et futures ainsi que sur des institutions vigoureuses aptes à relever ces défis.

13. Pour placer le monde sur une voie durable, il faudra instaurer un nouveau partenariat mondial pour le développement. Ce partenariat doit être fondé que l'équité, la coopération et surtout le respect du principe de responsabilité et doit viser à des transformations. Le Conseil économique et social et les institutions représentées à la réunion ont un rôle crucial à cet égard. Ils peuvent acheminer un financement aux fins d'investissements critiques à long terme, par exemple dans l'infrastructure et peuvent prendre des mesures anticycliques, contribuant ainsi à améliorer la stabilité du système financier. Ils peuvent aussi faire peser leur influence considérable aux fins du succès du

programme relatif aux changements climatiques et du programme de développement pour l'après-2015. La Troisième conférence internationale sur le financement du développement offrira une occasion toute particulière de promouvoir le développement durable.

14. Enfin, ce n'est qu'en agissant de concert que les États Membres, les organisations internationales et d'autres parties prenantes pourront préserver l'avenir. Un effort collectif est nécessaire pour prouver que le multilatéralisme fonctionne. Le Vice-Secrétaire général compte sur toutes les parties prenantes pour qu'elles militent en faveur du progrès jusqu'en 2015 et au-delà, à l'avantage des peuples du monde et de la communauté internationale. Dans un monde interdépendant, de bonnes solutions internationales sont également de l'intérêt national des États. La prise de conscience de ceci permettra d'associer les objectifs nationaux et internationaux pour assurer une vie digne à tous, objectif conforme aux buts et principes de la Charte des Nations Unies.

Débat ministériel sur le thème 1 : « Situation et perspectives de l'économie mondiale »

Exposé de M. Thomas Helbling, Chef de la Division Études économiques mondiales du Fonds monétaire international

15. **M. Helbling** (Chef de la Division Études économiques mondiales du Fonds monétaire international), présentant les « Perspectives de l'économie mondiale, 2014 », intitulées « La relance se confirme et demeure inégale » dit que la croissance mondiale s'est accrue durant le deuxième trimestre de 2013 et s'accroîtra davantage en 2014 et 2015 et que les économies avancées sont les moteurs de la croissance, même si la plupart de la croissance provient encore des économies émergentes et des économies en développement. En 2013, l'activité s'est renforcée dans les économies avancées mais s'est bornée à marquer le pas dans les économies émergentes. Parmi les nombreux facteurs sous-jacents du redressement dans les économies avancées, à l'exception du Japon, on peut citer l'allègement de l'assainissement budgétaire en 2014. En outre, la politique monétaire continuera à appuyer le redressement et les données indiquent que les marchés escomptent que les taux directeurs s'établiront à 2 % en 2017 aux États-Unis, ce qui demeure inférieur à leur taux naturel.

16. Une croissance plus forte dans les économies avancées contribuera au redressement des marchés émergents, car il existe une corrélation étroite entre l'activité de ces économies et les exportations de ces marchés. Toutefois, la poussée de la croissance a été compensée par des conditions financières plus restrictives ces derniers mois, dont les effets ne devraient pas être surévalués, compte tenu des conséquences des pourparlers initiaux relatifs à la dégressivité tenus aux États-Unis en mai 2013. En outre, si les taux d'intérêt à long terme ont augmenté ailleurs, tel n'a pas été le cas dans de nombreux marchés émergents et le cours des actions a seulement évolué latéralement. Les marchés émergents s'adaptent donc à des conditions financières plus strictes. Si les projections du Fonds monétaire international se révèlent exactes, l'imposition de conditions financières plus strictes serait un événement exceptionnel, prochainement suivi par la normalisation ou une correction.

17. Le taux de la croissance mondiale en 2013 s'est établi à 3 %. Les estimations les plus récentes pour 2014 sont de 3,6 % et les projections pour 2015 vont jusqu'à 3,9 % ou 4 %, taux toujours considéré inférieur au potentiel, ce qui montre que l'économie mondiale demeure largement morose. La principale préoccupation quant au redressement inégal et aux variations de taux de croissance mondiale, en particulier dans les grandes économies, est qu'existe la possibilité de tensions, qui pourraient susciter des ajustements des taux de change et causer des problèmes à certains pays. Les statistiques des États-Unis d'Amérique pendant les deux prochaines années sont intéressantes, en particulier en ce qui concerne la normalisation de la politique monétaire : la politique monétaire classique sera plus rigoureuse à mesure que le taux de chômage, qui s'est établi actuellement à 6,5 % environ, s'approchera du taux naturel estimatif, 5,5 %.

18. La variable cruciale en la matière est la participation au marché du travail, qui a diminué pour des raisons cycliques mais devrait rebondir, entraînant ainsi une nouvelle décélération du chômage. Dans la zone euro, en dépit des signes de redressement encourageants liés aux exportations et à la stabilisation de la demande nationale, des préoccupations et les effets des crises persistent et doivent être corrigés, alors que les pays continuent à s'ajuster à un endettement élevé et aux faiblesses du secteur financier. La demande nationale devrait demeurer

faible, en particulier dans les économies sous tension d'Europe méridionale. La différence des taux de prêt aux petites et moyennes entreprises dans la zone euro – faibles et stationnaires dans les grandes économies mais en augmentation et toujours élevés dans les économies stressées – ralentira la croissance.

19. Au Japon, la croissance s'est accélérée en conséquence d'Abenomics, ensemble de politiques économiques fondées sur les incitations fiscales, un assouplissement de la politique monétaire et des réformes structurelles. La croissance devrait être relativement modérée en 2014-2015, alors que sera renforcée la politique budgétaire. Des signes encourageants indiquent que le Japon réussira à évoluer sur la voie du nouvel objectif tendant à maintenir l'inflation à 2 %; l'inflation globale devrait être supérieure à 2 % en 2014, compte tenu de l'augmentation du taux de l'impôt à la consommation. On estime qu'après plus d'une décennie de déflation, l'inflation à long terme s'établira à près de 2 %, ce qui contribuera à la croissance des revenus nominaux, utile dans une économie hautement endettée. En outre, si Abenomics a réussi à stimuler la croissance, ses incidences sur les investissements des entreprises ont été inférieures aux attentes. Les prévisions du Fonds monétaire international ont pris en compte les délais et les frictions qui ont retardé les adaptations aux stimulants politiques et à la nouvelle conjoncture politique et tablent sur une accélération de l'investissement.

20. S'agissant des marchés émergents et des économies en développement, on estime que la Chine réussira sa transition sur la voie d'une croissance plus équilibrée et durable, mais plus faible, de 7,5 % en 2014 et de 6,5 % sur une période de cinq ans. Il n'en reste pas moins que la Chine croît nettement plus rapidement que de nombreuses économies et que sa part de l'économie mondiale continue à augmenter; sa contribution à la croissance mondiale demeurera stable, légèrement supérieure à 1 %. Tel a été le fondement des projections du Fonds sur les cours des produits de base, qui ont fléchi au cours des deux ou trois dernières années et diminueront à nouveau graduellement dans les années à venir. Toutefois, pour les pays émergents et les pays en développement, cela signifie que le commerce des produits de base ne sera pas un stimulant dans un avenir proche.

21. Les Perspectives économiques mondiales 2014 exposent trois catégories de risque : les risques

géopolitiques, dont l'importance avait diminué mais qui se manifestent à nouveau, les risques liés à la faible inflation et à la déflation potentielle, en particulier dans la zone euro, les risques que constitue l'évolution de la conjoncture extérieure pour les économies émergentes et en développement. Des ajustements ont déjà été apportés aux niveaux de référence, en particulier dans la Communauté d'États indépendants, où la croissance a été révisée à la baisse en conséquence de la détérioration de la conjoncture en matière d'investissement. Il n'en reste pas moins que les marchés émergents continuent à se heurter à un certain nombre de risques. En premier lieu, leur potentiel de croissance à moyen terme a été révisé à la baisse, car les plans d'investissement ont été modifiés, les prévisions de croissance du milieu des années 2000 ayant été excessivement optimistes. En deuxième lieu, le ralentissement de la croissance en Chine entraînera la réduction des investissements. En troisième lieu, en raison de l'évolution de la conjoncture extérieure, si les marchés émergents ont enregistré des taux de rentabilité plus élevés durant de nombreuses années, les perspectives de rentabilité dans les économies avancées se sont améliorées et l'équilibre entre les risques et les rendements a évolué. Les investisseurs sont plus sensibles aux risques posés par les marchés émergents, bien que ceux-ci aient peu changé et que des chocs à l'économie mondiale pourraient contribuer à un nouveau réajustement en baisse de ces marchés.

22. Les marchés émergents se sont adaptés au fléchissement de la croissance, certains d'entre eux de manière relativement spectaculaire, ce qui a été facilité par des ajustements des taux de change. Les données font apparaître une croissance positive des apports de capitaux, y compris des apports de portefeuilles, à destination des marchés émergents et en développement en 2013, qui devraient enregistrer une reprise pendant la période considérée. De plus, nombre des facteurs qui étayaient la croissance de ces marchés restent présents, dont un stock important de réserves internationales, une faible inflation, des soldes budgétaires relativement faibles et des balances des comptes courants qui, bien que se détériorant, restent positives. Les quelques marchés émergents sous pression, dénommés les « cinq fragiles » dans les médias, n'ont constaté qu'une augmentation mineure de leur vulnérabilité. Dans l'ensemble, s'ils mettent en œuvre des politiques adaptées et grâce à la souplesse des taux de change, les marchés émergents pourront supporter de nouveaux chocs relativement bien.

23. Pour l'avenir, il est important de disposer de politiques qui préservent la souplesse des taux de change et permettent d'amortir les chocs et de mettre l'accent sur la stabilité macroéconomique, en veillant à limiter l'inflation. De plus, la politique budgétaire devrait répondre à des objectifs à moyen terme, s'agissant de la qualité des ajustements budgétaires et de la limitation de l'endettement public et externe. Un autre cycle de réformes structurelles sera nécessaire dans un certain nombre de grandes économies émergentes pour surmonter les goulets d'étranglement et les entraves à l'augmentation de la croissance à long terme.

*Déclaration de ministres des finances
ou de la coopération pour le développement
ainsi que de gouverneurs de banque centrales
ou de banques nationales*

24. **M^{me} Georgieva** (Commissaire européenne chargée de la coopération internationale, de l'aide humanitaire et de la réaction aux crises) dit que les catastrophes naturelles ainsi que les conflits et les risques qu'ils engendrent ont des incidences économiques auxquelles il n'est pas prêté suffisamment d'attention et qui doivent être prises en compte dans la réflexion macroéconomique. Ces facteurs ont des incidences non seulement sur les États fragiles mais aussi sur le monde entier, en raison de l'interconnexion de l'économie mondiale et des chaînes de production. Les coûts des catastrophes naturelles liées aux pertes de recettes, à l'augmentation des dépenses et de l'endettement public ont quadruplé au cours des 30 dernières années, pour se chiffrer à 200 milliards de dollars par an. Investir dans la résilience aux catastrophes pourrait renforcer les économies et leur donner un avantage compétitif et les États victimes de catastrophes naturelles doivent tirer parti des possibilités offertes par la reconstruction après catastrophe en matière de croissance économique et de création d'emplois.

25. Les conflits sont nocifs pour les économies nationales car ils ralentissent le commerce et l'investissement et, s'ils s'associent à l'afflux de réfugiés, ont des incidences néfastes sur les pays voisins, puisque l'afflux de réfugiés accroît la demande de services publics, contribue à réduire les salaires et à augmenter le coût de la vie. Il faut beaucoup plus de temps aux pays pour se relever après des conflits qu'après des catastrophes naturelles, parce que les

conflits déchirent les sociétés, contrairement aux catastrophes qui rassemblent les populations.

26. L'Union européenne renforce sa capacité de faire face aux chocs. Aux termes d'une nouvelle législation, des politiques d'évaluation et de gestion des risques sont obligatoires et des activités sont menées conjointement avec le secteur des assurances pour recenser et concevoir des politiques adaptées en la matière. La fragilité est une priorité du nouveau programme de changement de l'Union européenne et une politique de résilience a été adoptée aux fins de l'aide humanitaire et de la coopération pour le développement, secteurs qui sont associés au profit des pays qui risquent le plus de connaître des conflits ou des catastrophes naturelles. L'Union européenne effectue également d'importants investissements dans les moyens de recherche concernant ce secteur.

27. **M. Jensen** (Ministre du commerce et de la coopération pour le développement du Danemark) dit que, bien que les perspectives économiques mondiales s'améliorent, de nombreux pays en développement doivent relever des défis extérieurs. Parvenir à la croissance substantielle nécessaire à l'élimination de la pauvreté nécessite la détermination politique de tous. Une croissance large et inclusive est celle qui a le plus d'incidences et il convient d'instaurer des relations entre les secteurs communautaires et l'économie au sens large, puisque la seule croissance fondée sur les ressources naturelles et une simple redistribution ne fonctionneront pas. La prospérité partagée signifie créer des politiques économiques et des emplois à l'intention des couches les plus pauvres de la société, des femmes et des groupes marginalisés; une croissance durable sans exclusive, dont les incidences sur l'emploi seront positives, est donc essentielle.

28. Les pays sont responsables de leur propre développement et se développent différemment, mais on peut et on doit rechercher ailleurs l'inspiration et les pratiques optimales. La restructuration de l'économie nécessite non seulement des crédits financiers mais aussi des politiques appropriées et une gouvernance démocratique vigoureuse. Sans réforme structurelle, il n'y aura pas de croissance inclusive ou durable et sans cela, la pauvreté ne saurait être éliminée durablement. Il incombe aux gouvernements de créer l'infrastructure nécessaire et d'élaborer un appareil judiciaire fiable et des mécanismes démocratiques réactifs, alors que le secteur privé devrait être le moteur d'une croissance économique durable et socialement responsable.

29. Le panorama du financement pour le développement a connu une évolution spectaculaire, les flux du secteur privé international ayant une ampleur nettement différente. En 2012, les flux autres que l'aide publique au développement ont représentés plus de 80 % des ressources reçues par les pays en développement, évolution dont il convient de se féliciter mais qui pose de nouveaux défis, tels que la corruption et les flux financiers illicites. Il faut également prendre des mesures pour assurer des conditions de travail décentes et le respect du droit du travail dans le contexte du progrès économique des pays en développement. La mobilisation des ressources nationales augmente également et pourrait, d'après le Programme des Nations Unies sur le développement, si elle dépassait 20 % du revenu national brut, suffire à couvrir le coût de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Toutefois, l'APD demeure importante pour les pays les moins avancés et les pays à faible revenu. Il est essentiel que tous les partenaires emploient efficacement les ressources publiques.

30. La participation externe est une partie intégrante du processus de développement. Une croissance importante et soutenue repose sur l'ouverture des économies au monde extérieur. L'investissement étranger direct s'accompagne de la technologie et des connaissances et ouvre la voie à la modernisation de l'économie; les pays doivent accéder à des débouchés plus importants à mesure que leur production augmente. Les pouvoirs publics ont un rôle à jouer dans cette équation. Le Danemark est l'un des rares pays à avoir maintenu son aide publique au développement au-delà de l'objectif de 0,7 % du revenu national brut fixé par l'Organisation des Nations Unies; il continuera à honorer ses engagements en la matière et invite les autres États à l'imiter. Toutefois, les pays partenaires doivent redoubler d'efforts pour mobiliser les ressources nationales.

31. **M. Llorentty Solíz** (État plurinational de Bolivie), parlant au nom du Groupe des 77 et de la Chine rappelle que la crise mondiale a mis au grand jour les carences et les failles du système économique et financier international. Il est donc impératif que l'Organisation des Nations Unies joue un rôle plus énergique dans les affaires économiques et financières internationales et, par l'intermédiaire du Conseil économique et social en particulier, dans la gouvernance de l'économie mondiale. Le système

monétaire et financier international nécessite clairement une réforme urgente pour le rendre plus efficace, plus transparent et plus légitime. L'architecture financière internationale devrait refléter la situation actuelle, de telle manière que les pays en développement aient davantage de pouvoir de décision dans la gouvernance économique mondiale. Un secteur financier correctement réglementé qui réduirait les investissements spéculatifs et mobiliserait les flux financiers en vue de promouvoir le développement durable est nécessaire. En particulier, les institutions de Bretton Woods devraient faire l'objet d'une réforme ambitieuse dans les meilleurs délais. Les pays en développement devraient être pleinement et équitablement représentés dans les conseils d'administration, faute de quoi la base démocratique et la légitimité des institutions demeureraient douteuses. La parité des voix devrait être établie pour les pays en développement en tant que groupe, en matière de prise de décision et dans tous les débats relatifs à la réforme du système monétaire international, ainsi que dans les nouvelles dispositions relatives aux droits de tirages spéciaux du Fonds monétaire international.

32. L'actuelle crise économique mondiale a des incidences sur les économies d'un nombre croissant de pays en développement et la lenteur de la croissance de l'économie mondiale a entravé la réduction de la pauvreté et les investissements dans des domaines essentiels aux fins de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Le règlement des problèmes d'endettement extérieur des pays en développement constitue un élément important de la coopération internationale et le Fonds monétaire international doit répondre aux besoins des pays en développement de manière plus large et souple, sans imposer des conditionnalités procycliques. Pour tirer pleinement parti des avantages des échanges, le système commercial multilatéral doit être fondé sur des règles, ouvert, non discriminatoire et équitable et tous les pays en développement et les pays les moins avancés devraient être autorisés à accéder rapidement à l'Organisation mondiale du commerce, dans la transparence et sans entraves politiques.

33. Il est crucial de garantir un financement adéquat et régulier aux fins du développement des pays en développement et du programme de développement pour l'après-2015 et pour accroître la prospérité de la planète dans son ensemble. Un partenariat mondial renouvelé et plus vigoureux en faveur du

développement, assorti de mesures efficaces telles que le renforcement des capacités, la fourniture d'un financement adéquat, prévisible et stable et des transferts de technologies à des conditions de faveur doit être édifié sur les bases solides déjà établies aux Conférences de Monterrey et de Doha. Une approche globale et le principe des responsabilités communes mais différenciées devraient également continuer à être appliqués. L'Organisation des Nations Unies joue un rôle central dans la coordination et la poursuite du processus de suivi, mais toutes les parties intéressées doivent faire preuve d'une détermination accrue pour que soit honorés les engagements pris à ces conférences.

34. Le Groupe des 77 et la Chine sont profondément préoccupés par le déclin de l'APD en matière de coopération pour le développement. Il faut que les pays développés honorent leurs engagements et leurs objectifs en matière d'APD. Un cadre plus inclusif de gouvernance de l'économie mondiale est nécessaire pour améliorer le fonctionnement, la stabilité et la résistance des institutions internationales monétaires, financières et économiques et il est nécessaire d'appliquer un nouvel ensemble de politiques macroéconomiques ouvertes qui évitent les effets de contraction inégaux de l'approche libérale, de manière à assurer la stabilité, poursuivre la croissance dans la durée et réduire les écarts de revenu.

35. **M. Nowotny** (Gouverneur de la Banque nationale d'Autriche) dit que les économies avancées se relèvent de la crise économique et que la croissance doit reprendre dans la zone euro en 2014 et 2015 et dépasser la moyenne européenne en Autriche, où le taux de chômage, 4,7 %, est le plus faible de l'Union européenne. Toutefois, certains marchés émergents, comme la Chine connaissent des changements structurels à long terme en plus de ceux imputables aux cycles d'expansion et de récession. Dans le court terme, les politiques monétaires adoptées par les économies avancées, telles que la décision de la Réserve fédérale des États-Unis d'Amérique d'atténuer sa politique monétaire peu classique, ont eu des incidences marquées sur les économies de marché émergentes. Leurs propres caractéristiques macroéconomiques jouent un rôle également décisif : les pays enregistrant les déséquilibres les plus marqués ont vu leur monnaie se déprécier davantage et la plupart des pays sous pression ont adopté des politiques monétaires plus restrictives.

36. Les prévisions du Fonds monétaire concernant plusieurs économies de marché émergentes pour 2014 et 2015 ont donc été révisées à la baisse. L'annonce d'un repli n'a pas eu d'effet négatif sur la zone euro, mais a eu des incidences sur la Fédération de Russie, l'Ukraine et la Turquie. En outre, la situation en Ukraine et en Fédération de Russie a été exacerbée par les tensions politiques qui, si elles s'intensifiaient, pourraient avoir de graves incidences sur la situation économique dans la région et au-delà.

37. Les problèmes que rencontrent les économies de marché émergentes trouvent leur origine dans la disponibilité d'un financement relativement bon marché après 2008, période durant laquelle nombre d'entre elles ont lancé des politiques nationales d'incitation pour compenser le déclin des exportations causé par la contraction des économies avancées, suscitant l'expansion des crédits et des augmentations rapides du prix des actifs. Toutefois, dans certains cas, la dynamique de réforme a diminué, entraînant une perte de la compétitivité externe, qui a suscité à son tour des appréciations des taux de change et des déficits des comptes courants ou la contraction des excédents des comptes courants. Plusieurs pays ont assoupli davantage leurs conditions monétaires pour limiter les pressions sur les changes, de sorte que nombre d'entre eux sont entrés dans la récente période de redressement économique, alors même que les États-Unis ont décidé d'abandonner leur politique d'incitation, avec une demande nationale trop forte, des déficits des comptes courants trop importants, des taux de change trop élevés et des taux d'intérêt trop faibles.

38. Pour assurer un atterrissage en douceur et empêcher une grave récession dans ces économies, il convient d'éviter toute nouvelle aggravation des actuelles tensions géopolitiques. Des sanctions économiques ne sont de l'intérêt ni de la Fédération de Russie, ni de l'Union européenne, ni des États-Unis. Il convient également de limiter les risques politiques dans d'autres marchés émergents. Il faudrait tirer parti des délais en matière de resserrement des crédits pour corriger le déséquilibre dans les économies de marché émergentes, de manière à mieux se préparer à un éventuel repli monétaire aux États-Unis et ailleurs; il conviendrait d'appliquer des mesures macroéconomiques plus prudentes pour gérer la hausse des taux d'intérêt et le fléchissement de la croissance. L'intervenant est convaincu que les économies de

marché émergentes pourront relever ces défis et en sortiront plus fortes et plus résilientes.

39. **M. Buhlaiga** (Vice-Ministre des finances de la Libye) dit que tous les États doivent prendre des mesures pour promouvoir le développement durable, conformément aux principes établis à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio+20). Les États doivent défendre le droit de leur population au développement et faire en sorte qu'elle puisse mener une vie décente et prospère. À cet effet, les États doivent coordonner plus efficacement leurs efforts en vue d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement et de mettre en œuvre le programme de développement pour l'après-2015.

40. La crise économique et financière mondiale de 2008 a révélé que les mécanismes de gouvernance économique existants laissent gravement à désirer. Le monde doit tirer les enseignements de cette crise et réformer le système financier mondial et les mécanismes de prise de décisions économiques. L'Organisation des Nations Unies, qui a un rôle essentiel à jouer en la matière, doit collaborer davantage avec toutes les parties prenantes, dont le Fonds monétaire international, le Groupe des 20 et la Banque mondiale et aider à rendre les institutions financières internationales plus démocratiques et plus réactives aux besoins de développement des populations. Il est essentiel de promouvoir le bien-être de tous les peuples et d'empêcher de nouvelles graves crises économiques et financières, qui pourraient entraver gravement le développement économique et social. Le système financier mondial doit acheminer plus efficacement l'investissement vers des projets qui contribuent au développement durable et corrigent les déséquilibres mondiaux. Les pays développés doivent honorer leurs engagements en matière d'APD et redoubler d'efforts pour mieux restructurer la dette souveraine des pays en développement.

41. Le Consensus de Monterrey et la Déclaration de Doha constituent un cadre global pour relever les défis mondiaux croissants, dont l'endettement extérieur et les migrations. Les gouvernements doivent jouer un rôle plus actif pour résoudre ces problèmes. Le besoin d'un contrôle intergouvernemental du financement pour le développement se fait gravement sentir. Les obstacles commerciaux qui s'opposent à l'accès des pays en développement aux débouchés internationaux doivent être éliminés et des efforts doivent être faits pour faciliter leur accession à l'Organisation mondiale

du commerce. En outre, pour empêcher l'exode des capitaux des pays en développement afin de les mettre en sûreté dans le monde développé, ce qui fait obstacle au développement et à la réalisation des objectifs du Millénaire dans nombre de pays en développement, un instrument international de lutte contre la corruption doit être élaboré pour faciliter le rapatriement des ressources financières dans ces pays et empêcher les États d'adopter une législation qui faciliterait l'exode des capitaux.

42. **M. Muhammedov** (Vice-Ministre des finances du Turkménistan) dit que son pays est passé à un modèle de développement durable et applique avec succès un plan national de développement économique et social qui cherche à promouvoir la croissance durable et à réaliser le bien-être de la population en accroissant les investissements et en coordonnant l'appui aux organismes publics, à la société, à l'industrie et à l'environnement. L'objectif est de faire du Turkménistan un pays dynamique et développé en modernisant son industrie, en encourageant la diversification et en renforçant son capital humain, tout en tenant compte de ses traditions, de ses coutumes et des conceptions de la population, ainsi que de ses caractéristiques sociales, économiques et démographiques et d'assurer un niveau pragmatique de réglementation étatique. La coopération internationale est jugée extrêmement importante et la coopération avec l'Organisation des Nations Unies, la Banque mondiale, le Fonds monétaire international et d'autres organisations a été extrêmement fructueuse.

43. **M. Hashim** (Gouverneur de la Banque centrale du Soudan), dit que, bien que la plupart des pays en développement ont atteint les objectifs du Millénaire pour le développement ou le feront vraisemblablement d'ici 2015, certains d'entre eux, essentiellement des pays d'Afrique hautement endettés n'ont pas suffisamment progressé dans ce domaine. Ils demandent donc un important allègement de la dette pour être en mesure d'atteindre leurs objectifs de développement durable. Dans ce contexte, le Soudan a œuvré avec ses créanciers et les organismes financiers internationaux pour réduire sa dette. L'allègement de la dette est critique pour que le Soudan et d'autres pays d'Afrique fournissent à leurs citoyens des services de base, dont des services de santé, d'enseignement et un accès à l'eau potable et mettent en œuvre le programme de développement pour l'après-2015.

44. **M. Karimsakov** (Club économique eurasien de l'Association scientifique du Kazakhstan) dit que l'Association cherche à recenser des moyens efficaces de résoudre les problèmes et les risques économiques. Depuis 2008, en collaboration avec le Gouvernement kazakh, elle organise le Forum économique annuel d'Astana, qui rassemble des représentants de plus de 130 pays ainsi que des représentants des établissements scientifiques, des organisations financières internationales et des médias, pour débattre des problèmes économiques pressants. En 2013, le Gouvernement kazakh et l'Association ont organisé la première Conférence mondiale de lutte contre les crises, qui a adopté la Déclaration d'Astana et élaboré un projet de plan mondial de lutte contre les crises pour appuyer la croissance économique durable à long terme. La deuxième Conférence mondiale de lutte contre les crises se tiendra en mai 2014. L'Association invite les membres du Conseil à participer à cette conférence et à examiner le projet de plan mondial de lutte contre les crises et à soumettre leurs observations et suggestions aux organisateurs de la conférence.

Dialogue interactif

45. **M. Khan** (Observateur du Pakistan) dit que la croissance économique mondiale restera cyclique et qu'un partenariat mondial plus solide est nécessaire pour combler le manque de ressources en période de fléchissement de l'activité économique, susceptible d'entraver le développement durable, qui doit demeurer l'objectif primordial de la communauté internationale. Il incombe essentiellement aux États d'assurer le développement, mais des régimes internationaux économiques, financiers et commerciaux favorables au développement peuvent également jouer un rôle critique dans l'élimination de la pauvreté et la promotion du développement durable pour tous. Bien que la seule APD ne suffise pas aux pays en développement pour financer leurs besoins de développement et doive être complétée par l'aide du secteur privé et de la société civile, elle demeure critique pour un certain nombre de pays en développement disposant d'une marge de manœuvre budgétaire limitée. Les donateurs doivent donc veiller à ce que leur APD soit cohérente et harmonisée avec les besoins des pays bénéficiaires; ils doivent également examiner quelle serait la meilleure manière de mobiliser les ressources du secteur privé pour atteindre plus efficacement les objectifs de développement durable.

46. Enfin, M. Khan demande si les efforts de mobilisation des fonds aux fins du développement devraient demeurer séparés des efforts de mobilisation concernant les changements climatiques ou si une voie de mobilisation globale unique permettrait de progresser, en particulier puisque la Conférence Rio+20 a cherché à aborder le développement de manière intégrée, en examinant les dimensions sociales, économiques et écologiques.

47. **M. Wang Min** (Chine) dit que dans de nombreux pays, le redressement économique est lent et difficile. Pour promouvoir une croissance économique mondiale vigoureuse, durable et équilibrée, tous les gouvernements doivent adopter des politiques macroéconomiques responsables et collaborer plus étroitement pour promouvoir des synergies accrues en matière d'économie et de développement. La croissance économique n'est pas un jeu à somme nulle et les pays se trouvant à des stades divers de développement doivent collaborer pour relever des défis communs, de manière que tous en bénéficient. Pour promouvoir la gouvernance mondiale et créer un milieu économique équitable, ouvert et ordonné, la communauté internationale devrait adopter des politiques dans les domaines du commerce, des finances et de la dette qui encouragent le développement et instaurent des conditions favorables pour les pays en développement.

48. Le commerce international est un facteur essentiel dans les efforts de développement durable et de création d'emplois. La communauté internationale doit donc respecter les accords de l'OMC et rejeter toutes les formes de protectionnisme. Il faut donner plus de poids aux marchés émergents et aux pays en développement dans le système financier mondial, qui devrait faire l'objet d'une réglementation plus stricte afin de renforcer sa résistance aux chocs économiques. Les organisations financières internationales ont également un rôle essentiel à jouer dans le développement et l'élimination de la pauvreté et les règles relatives aux investissements mondiaux devraient être renforcées, de sorte que les capitaux soient affectés plus efficacement à des initiatives propices au développement. Il conviendrait d'alléger la dette des pays en développement, d'améliorer leur accès aux débouchés et de leur offrir un appui en matière de renforcement des capacités. Le programme de développement pour l'après-2015 doit mettre l'accent sur l'élimination de la pauvreté, la promotion

du progrès socioéconomique et de la croissance et d'un développement inclusif qui préservent l'environnement. La Chine continuera à promouvoir le développement durable à l'échelon national ce qui renforcera les possibilités mondiales et affermira l'économie mondiale.

49. **M. Weisleder** (Observateur du Costa Rica), parlant au nom de la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes (CELAC), dit que, même si l'économie mondiale a crû en 2013 et devrait progresser encore davantage en 2014 et en 2015, le chômage demeure à un niveau dangereusement élevé dans plusieurs pays, le chômage des jeunes constituant un défi particulièrement redoutable pour les pays en développement. À cet égard, la CELAC appuie des mesures politiques plus énergiques en vue d'atténuer les risques et d'assurer un redressement économique durable. En particulier, les politiques budgétaires mondiales devraient être plus équitables, plus contracycliques et favoriser la création d'emplois.

50. Le développement durable nécessite des politiques macroéconomiques et sociales efficaces, une conjoncture politique adaptée et une économie mondiale intégrée. Le contexte international devrait tenir compte des différents niveaux de développement, des priorités et des moyens des pays en développement ainsi que du caractère pluridimensionnel du processus de développement. Les systèmes monétaires, financiers et commerciaux internationaux doivent également être améliorés grâce à des politiques permettant d'instaurer un climat macroéconomique stable, afin de promouvoir une croissance durable dans le long terme et l'emploi, et de réduire l'inégalité des revenus. L'APD est un facteur essentiel dans la réalisation des objectifs de développement arrêtés sur le plan international. Il est donc regrettable que seulement cinq pays développés aient honoré leurs engagements en matière d'APD et que l'APD ait décliné pour la deuxième année consécutive et pour la deuxième fois dans l'histoire.

51. Les objectifs actuels et futurs de développement doivent être reliés à un partenariat mondial pour le développement qui mobilise une combinaison de ressources financières, de transferts de technologies et de renforcement des capacités, étayée par l'adoption de mesures concrètes par les pays développés et assortie d'objectifs et de délais de financement supérieurs à ceux établis pour l'APD. Les changements climatiques constituent un défi redoutable et la capitalisation, dans les meilleurs délais, du Fonds vert pour le climat, en

particulier par les pays développés, afin de financer l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets devrait être réalisée le plus rapidement possible. Les pays développés devraient également atteindre l'objectif annuel consistant à mobiliser 100 millions de dollars d'ici 2020 pour répondre aux besoins des pays en développement.

52. Bien que des progrès majeurs aient été enregistrés en matière d'allègement de la dette, en particulier dans le cadre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés et de l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale, il faut progresser sur la voie de la restructuration de la dette souveraine des pays en développement, avec la participation de toutes les parties touchées. La communauté internationale devrait promouvoir des systèmes de prêts responsables et améliorer la gestion de la dette pour aider les pays qui connaissent des crises de la dette ou sont en défaut de paiement et ne peuvent pas de ce fait consacrer des ressources au développement durable.

53. La transparence et la bonne gouvernance sont indispensables à la stabilité du système financier international. Tel est particulièrement le cas des agences de notation, dont l'efficacité et la compétence doivent être améliorées. Il faut également que le Cycle de négociations commerciales multilatérales de Doha aboutisse à des résultats équilibrés, ambitieux et globaux. Cela est critique pour réduire les distorsions des échanges, comme par exemple les subventions et les obstacles non tarifaires, afin de mettre en place un système commercial fondé sur des règles et non discriminatoire, qui tienne compte des intérêts des pays en développement. Ce processus devrait être coordonné avec la réforme des institutions de Bretton Woods, qui portera notamment sur leur structure de gouvernance, leur représentativité et leur légitimité.

54. La CELAC déplore l'absence de progrès dans la mise en œuvre des réformes de 2010 du Fonds monétaire international, qui doivent refléter la situation actuelle et donner un poids aux pays en développement dans le processus de prise de décisions. Le Fonds doit prendre des mesures financières globales, équitables et souples pour répondre aux besoins de ses membres, sans les assortir de conditionnalités procycliques. Il est important que les pays en développement participent aux débats sur la réforme monétaire internationale et aux nouvelles dispositions relatives aux droits de tirages spéciaux. Le financement aux fins du développement est un facteur essentiel dans la

réalisation des objectifs de développement arrêtés sur le plan international, dont les objectifs du Millénaire pour le développement et dans la mise en œuvre du programme de développement pour l'après-2015. La CELAC demande donc l'instauration d'un véritable partenariat mondial, fondé sur le Consensus de Monterrey, la Déclaration de Doha et le document final de la Conférence Rio+20.

55. **M. Laher** (Afrique du Sud) dit qu'en dépit des rapports positifs concernant la croissance, les incidences pour l'économie mondiale des vulnérabilités persistantes de certaines grandes économies sont préoccupantes. Les budgets nationaux sont soumis à des pressions, ce dont a souffert la dépense sociale nécessaire au développement. La réduction de la pauvreté s'est ralentie et l'investissement a diminué dans des secteurs critiques. L'accent nécessaire mis sur la croissance doit s'accompagner d'une réduction des inégalités, pour que la croissance soit durable. Le fait que l'Afrique subsaharienne se classe au deuxième rang des régions du monde où la croissance est la plus rapide est l'illustration des dividendes de la paix de l'Afrique et le résultat des luttes de sa population. Il n'en reste pas moins que le ralentissement de la croissance de l'économie mondiale aura des conséquences néfastes pour cette région, en contribuant au recul du cours des produits de base, des investissements étrangers, des courants d'aide et des envois de l'étranger et à la volatilité accrue des flux de capitaux. Nombre de pays africains restent excessivement tributaires des produits de base et leur industrialisation est entravée par des infrastructures médiocres et par des inégalités profondément enracinées. Les politiques adoptées par certains pays pour réduire les incidences de la crise économique ont eu des retombées négatives dans d'autres pays.

56. Il est nécessaire de réformer les institutions de Bretton Woods pour qu'elles soient plus réactives et préviennent les urgences financières et économiques, tout en favorisant le développement et en répondant aux besoins des pays membres, en particulier les pays d'Afrique, qui doivent avoir plus de poids dans la gouvernance économique et financière internationale. L'Organisation des Nations Unies, agissant par l'intermédiaire du Conseil économique et social doit, en raison de son inclusivité et de sa légitimité jouer un rôle central dans les affaires économiques et financières mondiales. À cet égard, les débats en cours

sur le renforcement du Conseil sont particulièrement dignes d'intérêt.

Déclarations des représentants intergouvernementaux des parties prenantes institutionnelles

57. **M. Wibowo** [Président du Conseil du commerce et du développement de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED)] dit que l'économie mondiale lutte encore pour trouver la voie d'une croissance soutenue, alors que le produit intérieur brut devrait augmenter par rapport au taux de 2,2 % enregistré en 2013 et que sa croissance devrait être proche de 3 % en 2014 et en 2015. Dans l'ensemble, la croissance est nettement inférieure au niveau d'avant la crise et ne suffit pas à résoudre les problèmes relatifs à l'emploi et budgétaires dans les pays développés, ni à relever les défis de développement dans les pays en développement. Si la croissance reste faible, la dette publique demeurera élevée, la qualité de la dette privée pourrait se détériorer et le chômage de longue durée pourrait devenir une caractéristique structurelle des économies avancées. Les pays en développement souffriront aussi du déclin des cours des produits de base. En revanche, certaines économies pourraient relancer leur secteur privé par la création de crédits, qui s'accompagneraient de bulles boursières et immobilières. Par ailleurs, ce scénario pourrait susciter la résurgence des déséquilibres et des vulnérabilités caractéristiques de la croissance avant la crise.

58. Une autre possibilité est que les chocs et l'instabilité financière aient des retombées non seulement sur les économies dont les secteurs financiers sont vulnérables mais aussi sur les économies plus solides. Selon un quatrième scénario, une coordination volontariste de politiques axées sur la demande dans un grand nombre de pays entraînerait une croissance équilibrée et durable, résultat plus souhaitable qui nécessiterait des approches différentes dans les pays développés et dans les pays en développement. La faible croissance dans les pays développés est essentiellement due à une demande atone; il est donc nécessaire de mettre en place des politiques visant à accroître la demande sans créer des bulles spéculatives, en insistant particulièrement sur les politiques des revenus. La faiblesse de la demande a eu des retombées néfastes sur les échanges internationaux et contraint les pays en développement à réévaluer leurs débouchés nationaux et régionaux et la

coopération Sud-Sud. Dans ces pays, la demande nationale a été alimentée en partie des investissements productifs qui ont étendu l'infrastructure économique et diversifié l'économie, amélioré la productivité et contribué à la cohésion sociale

59. Pour atteindre les objectifs du programme de développement pour l'après-2015, il faudra accroître les investissements dans l'agriculture, dans les infrastructures et dans l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets. Les finances publiques ne peuvent pas à elles seules répondre à ces demandes et l'investissement privé, en particulier l'investissement étranger direct, sera nécessaire pour combler le déficit de financement. L'investissement étranger direct est déjà le sextuple de l'APD dans les pays en développement et dépasse également d'autres flux privés, comme les envois de fonds. Le secteur privé sera un partenaire vital du secteur public dans les efforts visant à affecter l'investissement au développement durable. De fait, de nombreuses initiatives de financement novatrices ont déjà été lancées, en conséquence des efforts de collaboration associant le secteur privé et des organisations internationales, des fondations et des organisations non gouvernementales. Il n'en reste pas moins que toutes ces initiatives rencontrent des problèmes de mobilisation et d'acheminement des fonds aux fins du développement durable et pour ce qui est d'optimiser les incidences tout en atténuant les inconvénients, au moyen de partenariats public-privé par exemple. Il serait possible de faire beaucoup dans les pays d'origine pour relever ces défis, mais les pays en développement doivent également contribuer à cet effort en constituant une réserve de projets prêts pour l'investissement et en instaurant un cadre politique adapté.

60. Il pourrait être utile de réfléchir au rôle du Conseil économique et social dans la promotion d'un partenariat mondial pour le développement. L'objectif 8 du Millénaire ne traite pas comme il conviendrait des lacunes et des carences du système économique multilatéral, qui continuent à entraver les efforts d'élimination de la pauvreté et de promotion du développement, en particulier dans les pays les moins avancés. Les débats relatifs à un nouveau partenariat devront porter sur les problèmes relatifs au fonctionnement des systèmes commerciaux, financiers et productifs internationaux. Les réformes institutionnelles, en particulier dans le secteur

financier, devront être examinées sur le plan multilatéral. Cela nécessitera un système de gouvernance mondiale plus inclusif, ainsi que des réformes dans le domaine de la dette, du financement du développement à long terme et des transferts de technologie. À cet égard, le Groupe des 20 a récemment examiné des mesures visant à limiter l'évasion fiscale des grandes entreprises internationales. Des progrès dans ce domaine pourraient contribuer à faire progresser les débats sur l'adaptation aux changements climatiques et leur atténuation, question qui concerne les pays, quel que soit leur niveau de développement. Il faut espérer que le débat sur les partenariats s'accompagnera d'un examen de la marge de manœuvre politique, question essentielle pour les pays en développement.

61. **M. Familiar Calderón** (Vice-Président et Secrétaire général du Groupe de la Banque mondiale et Secrétaire général par intérim du Fonds monétaire international et du Comité du développement de la Banque mondiale), faisant rapport sur la dernière réunion du Comité du développement, dit que le Comité a débattu de la conjoncture du développement mondial et notamment des signes de relance qui annoncent un redressement économique mondial, ainsi que des défis à relever. Le Comité a également étudié les progrès réalisés dans l'examen de la stratégie du Groupe de la Banque mondiale et dans la prise en compte systématique de la gestion des risques de catastrophe dans ses programmes opérationnels avec les pays membres. Il a été conscient du fait que la promotion d'une croissance vigoureuse, inclusive et durable dans l'actuelle économie mondiale interconnectée nécessitera d'ajuster les politiques ainsi que des efforts de coordination et de communication.

62. Le Comité du développement a prié le Groupe de la Banque mondiale et le Fonds monétaire international de collaborer avec les pays membres pour concevoir des politiques économiques rationnelles, lutter contre les vulnérabilités macroéconomiques sous-jacentes, reconstituer les mécanismes macroéconomiques de régulation et renforcer la gestion prudente du système financier. Tout ceci nécessite une stabilité macroéconomique, une bonne gouvernance, des investissements publics, un environnement favorable à l'investissement privé, des infrastructures résistantes et un meilleur accès au financement. L'inclusion sociale, l'amélioration des possibilités de revenu et la pleine participation de tous, dont les femmes et les

populations marginalisées, sont également essentielles, tout comme l'amélioration des compétences, de la productivité et de l'innovation. Des considérations écologiques doivent être également prises en compte dans l'élaboration des politiques; des politiques soucieuses du climat pourraient également contribuer à la croissance et créer des emplois.

63. Le Comité du développement a également débattu des activités intensives entreprises en 2013 afin de réformer le groupe de la Banque mondiale pour qu'il soit mieux adapté et pour qu'il puisse aider les pays membres à atteindre les nouveaux objectifs du Groupe, mettre fin à la pauvreté extrême et promouvoir une prospérité partagée de manière durable. Une nouvelle stratégie du Groupe de la Banque mondiale a été élaborée, conjointement avec un programme de changement institutionnel aux fins de sa mise en œuvre. Tous les pays membres, avancés, à faible revenu ou émergents ont souscrit aux modifications actuellement apportées à la Banque, comme le démontre le montant record de 52 milliards de dollars de la reconstitution des réserves de l'Association internationale de développement.

64. La stratégie du Groupe et son processus de changement exigent que les institutions publiques et privées œuvrent de concert, dans l'union, pour renforcer le modèle de participation des pays grâce à des instruments tels que le diagnostic systématique des pays et les cadres de partenariat de pays. Le Groupe met en place des pratiques mondiales qui permettront d'associer les experts du développement et d'assurer la diffusion des connaissances en matière de développement à tous les pays membres, ainsi que de renforcer son rôle en faveur de la coopération Sud-Sud et de la coopération régionale.

65. Le Comité du développement a reconnu que la mise en œuvre de la nouvelle stratégie nécessiterait de mieux employer les ressources existantes et d'accroître les moyens financiers; il a donc demandé au Groupe de poursuivre son action avec les pays à revenu intermédiaire, pour les aider à satisfaire leurs besoins de développement. Le Comité escompte que les progrès se poursuivront en matière d'élaboration d'approches et de mécanismes novateurs en vue de mobiliser un financement supplémentaire et demande un accroissement des investissements dans les infrastructures, condition indispensable à la croissance, à la création d'emplois et à la réduction de la pauvreté dans tous les pays. Le Comité a félicité le Groupe de

ses initiatives visant à lutter contre les facteurs régionaux de fragilité et de conflit dans le Sahel et la région des Grands Lacs en Afrique et pour l'aide qu'il a apportée au comblement des lacunes en matière d'infrastructure en Afrique. Il a demandé de mettre davantage l'accent sur le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord et d'appuyer les pays arabes en transition.

66. Enfin, le Comité s'est déclaré préoccupé par la détérioration de la situation humanitaire en République centrafricaine, au Soudan du Sud et en République arabe syrienne et a félicité les gouvernements de leur générosité, ainsi que les familles des pays voisins qui ont accueilli des personnes déplacées, pour un important coût économique et social. Il a demandé au Groupe de la Banque mondiale de continuer à collaborer étroitement avec l'Organisation des Nations Unies pour définir les objectifs de développement pour l'après-2015.

67. **M. McDonald** (Secrétaire adjoint du Fonds monétaire international et Secrétaire par intérim du Comité monétaire et financier international) dit que l'économie mondiale, caractérisée par son interconnectivité, par les effets d'entraînement ou par des retombées négatives ou par les effets de rétroaction de diverses politiques nationales se renforce, mais que le redressement est inégal et demeure trop faible pour être satisfaisant, puisque des tensions géopolitiques suscitent de nouvelles préoccupations. La croissance est la plus vigoureuse aux États-Unis, appuyée par une forte demande privée et par l'assouplissement apporté par la pause fiscale de courte durée. Il n'en reste pas moins que la Réserve fédérale devra gérer soigneusement le retrait de cet appui monétaire non traditionnel et mettre en place une voie budgétaire durable.

68. La relance est plutôt modeste dans la zone euro; elle est plus forte dans les principales économies mais plus faible dans les pays du Sud; on pourrait donc procéder à un assouplissement monétaire supplémentaire. Au Japon, l'activité a été stimulée par la flèche « assouplissement monétaire » d'Abenomics, mais une croissance soutenue nécessitera d'activer les deux autres flèches, à savoir les réformes structurelles et les incitations budgétaires. L'activité économique des pays en développement a marqué une reprise à la fin de 2013. La demande accrue des économies avancées contribuera à la croissance mais la demande nationale pâtira des conditions financières plus restrictives et de la volatilité des marchés. La

croissance la plus vigoureuse continuera à être enregistrée en Asie et en Afrique subsaharienne, bien que dans certains pays, il faudra suivre l'endettement rapide et l'érosion de la marge de manœuvre budgétaire. La croissance des pays arabes en transition est ralentie par une conjoncture sociopolitique difficile et ces pays doivent être aidés par la communauté internationale. La croissance mondiale devrait s'améliorer encore en 2014 et 2015 mais les gains de revenus seront modestes et les taux de chômage ne diminueront que graduellement.

69. Dans ce contexte, les pays devront dynamiser leur croissance par des réformes structurelles et des politiques budgétaires souples. Le Fonds les aidera grâce à ses travaux d'analyse concernant divers secteurs. En ce qui concerne les politiques monétaires, le Fonds étudiera les conséquences de l'octroi d'un appui monétaire extraordinaire par les grandes banques centrales et aidera les membres à concevoir des interventions pour faire face aux retards éventuels de l'augmentation des capitaux et à la volatilité du prix des actifs. Dans ce contexte, la gamme complète des facilités de financement, dont les instruments de précaution, resterait à la disposition des membres soumis à des pressions réelles ou potentielles des marchés. Le Fonds continuera à étudier l'adaptation des politiques budgétaires, de manière à réduire l'encours de la dette publique, appuyer la croissance et atténuer les incertitudes politiques. Il mettra également la dernière main aux réformes opérationnelles concernant sa politique de limite de l'endettement, favorisera les possibilités de réforme sur la restructuration de la dette souveraine et contribuera au débat mondial sur les retombées fiscales internationales. Il dispensera également des conseils politiques sur les problèmes macro-critiques que sont le vieillissement, l'évolution de l'écologie et les inégalités.

70. En ce qui concerne les politiques du secteur financier, le Fonds évaluera les incidences mondiales de la fragmentation réglementaire et de l'extraterritorialité, fera progresser le programme sur les mécanismes de résolution des défaillances bancaires transfrontières et examinera, en collaboration avec le Conseil de stabilité financière et les organismes normatifs, les systèmes bancaires parallèles, y compris leurs facteurs déterminants et leurs incidences sur la stabilité financière. Le Fonds fournira également des conseils concernant les éventuels risques macrofinanciers et les interventions en matière de politique, dispensera une

assistance technique et une formation sur la supervision du secteur financier en mettant l'accent sur les politiques macroprudentielles, la supervision et la gestion des crises et continuera à chercher à résoudre le problème des lacunes en matière de données, notamment au moyen de l'initiative du G-20 visant les lacunes statistiques et en appliquant la norme spéciale de diffusion des données. Quant aux réformes structurelles, la priorité sera de réaliser des analyses plus approfondies sur l'importance de la financierisation dans la croissance, les incidences de la réforme réglementaire sur le financement des infrastructures dans la durée, les petites et moyennes entreprises et les options possibles pour régler le problème du surendettement des sociétés en Europe. Dans les États arabes en transition, l'accent sera mis sur les perspectives de croissance à moyen terme, dont les avantages de la diversification économique et la relation entre la mobilisation des recettes, la croissance et l'équité. S'agissant des pays à faible revenu, les analyses seront axées sur les moyens d'élargir la croissance économique et d'établir des cadres de politique qui renforceront la stabilité, grâce à la restructuration et à la diversification.

71. En ce qui concerne la coordination et la cohérence des politiques, le Fonds appuiera ses États membres grâce à une surveillance intégrée, à des consultations par secteur au titre de l'article IV, à son rapport sur les effets de débordement et à ses travaux d'analyse en vue de mieux comprendre les voies de rétroaction. Il soulignera qu'il est nécessaire que certains pays internalisent les effets de débordement et les effets « retour » de politiques monétaires moins accommodantes. Le Fonds s'emploiera également à affiner les méthodes d'évaluation du secteur externe et à mieux intégrer les rapports annuels sur les effets de contagion et les analyses de la vulnérabilité réalisées par les fonctionnaires du Fonds, conjointement avec d'autres rapports sur l'examen de la surveillance. Le Fonds continuera à insister sur le fait que les pays excédentaires et déficitaires doivent prendre de nouvelles mesures structurelles de manière que les soldes externes et internes continuent à diminuer. Il reste déterminé à mener à bien la Quinzième révision générale des quotes-parts et à mettre en œuvre la réforme des quotes-parts et de la gouvernance de 2010, renforçant ainsi les ressources et représentant mieux l'évolution de la dynamique entre ses parties prenantes. Cette réforme, avalisée par la quasi-totalité des membres du Fonds, doit être ratifiée par les États-Unis d'Amérique pour entrer

en vigueur. Le Fonds invite instamment les États-Unis à ratifier la réforme dans les meilleurs délais.

72. **M. Yi Xiaozhun** (Directeur général adjoint de l'Organisation mondiale du commerce) dit que le développement durable est un objectif fondamental de l'Organisation mondiale du commerce qui est déterminée à collaborer avec l'Organisation des Nations Unies et les institutions de Bretton Woods pour formuler le programme de développement pour l'après-2015. Il s'agit actuellement de savoir comment parvenir à une croissance économique durable, inclusive et équitable tout en luttant contre les inégalités, en promouvant l'exercice des droits de l'homme et en assurant la durabilité de la planète. L'Organisation mondiale du commerce estime que le commerce est un catalyseur essentiel du développement inclusif et durable et doit être examiné en priorité dans le programme de développement pour l'après-2015.

73. Le commerce et un système commercial multilatéral ouvert et fondé sur des règles pourraient avoir d'immenses retombées positives sur le développement. Le commerce a déjà contribué à faire échapper des millions de personnes à la pauvreté et l'objectif du Millénaire pour le développement consistant à réduire de moitié l'extrême pauvreté d'ici 2015 a été atteint bien avant les délais prescrits. Il ressort des recherches récentes que les économies des pays qui se sont ouverts au commerce ont progressé de 4,5 % par an dans les années 70 et 80, alors que le taux de croissance n'était que de 0,7 % dans les pays qui avaient fermé leurs économies. On peut citer l'exemple de la Chine. Une période de réforme radicale, appuyée par le processus d'accession à l'Organisation mondiale du commerce, lui a permis de ramener ses tarifs douaniers moyens de 42 % en 1992 à moins de 10 % en 2014, le taux moyen pondéré des droits de douane s'établissant à un peu plus de 4 %, soit le taux le plus faible des grandes économies émergentes. La Chine a également ramené son taux de pauvreté de 66 % en 1990 à 12 % en 2010. Le Viet Nam, les Samoa, le Cap-Vert et les Maldives ont également recouru au commerce pour stimuler la croissance, réduire considérablement les taux de pauvreté extrême et parvenir à un développement socioéconomique plus inclusif.

74. Le commerce a également d'importantes incidences sur l'emploi et peut créer des emplois de meilleure qualité. En Europe occidentale, les employés

de sociétés axées vers l'exportation ont des salaires supérieurs de 10 à 20 % au salaire moyen. Ce pourcentage va jusqu'à 34 % en Afrique subsaharienne. Toutefois, pour qu'elles soient efficaces, les réformes commerciales doivent être appliquées conjointement avec des politiques de soutien. Les pays où l'ouverture des échanges n'a pas stimulé la croissance pâtissent souvent de politiques macroéconomiques instables, de droits de propriété fragiles, d'investissements publics insuffisants et d'entraves politiques. Il est encourageant de constater que, dans le programme de développement pour l'après-2015, le commerce est considéré comme une question transversale qui a des relations véritables avec de nombreux autres domaines fondamentaux, dont l'élimination de la pauvreté, l'emploi, les infrastructures, l'investissement, la sécurité alimentaire, l'environnement et même l'éducation et la santé. En conséquence, le commerce doit être un facteur intégral du programme de développement pour l'après-2015.

75. L'Organisation mondiale du commerce s'emploie déjà à stimuler les efforts en vue de réaliser les objectifs de développement durable, fondés sur quatre principes. En premier lieu, il faut prendre conscience plus généralement du fait que le commerce est un instrument de politique de développement et ne pas l'examiner du seul point de vue de la libéralisation. En deuxième lieu, il faut reconnaître que le commerce et le système commercial multilatéral sont des stimulants du développement socioéconomique. À cet égard, l'Organisation mondiale du commerce et ses règles devraient être considérées comme un moyen d'instaurer une conjoncture propice et comme une protection dans le programme de développement pour l'après-2015. En troisième lieu, les activités relatives à la Déclaration ministérielle de Bali et au Cycle de Doha pourraient contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable, comme le montrent les travaux sur le financement. En quatrième lieu, les objectifs de développement durable doivent aussi promouvoir la cohésion des politiques au niveau mondial. Le fait de ne pas insister suffisamment sur le rôle de catalyseur des échanges aux fins de la réalisation de ces objectifs constituerait un grave revers pour les parties prenantes qui cherchent à promouvoir la cohérence des politiques.

76. Enfin, un certain nombre d'importantes questions doivent être examinées dans les débats sur l'intégration des échanges dans le programme de développement

pour l'après-2015 et les objectifs de développement durable. L'intervenant se demande si le commerce doit être un objectif en lui-même ou faire partie d'un ensemble d'objectifs connexes. Il cherche à savoir quelles seraient les mesures les plus efficaces que les responsables politiques pourraient mettre en œuvre à cet effet et quelles politiques nationales pourraient mobiliser le pouvoir de catalyseur du commerce aux fins du bien commun.

La séance est levée à 13 h 10.